

Réunion du sive du 16 avril 2021

Etaient présents : Olivier Laurent, Sabine Morère, Christian Lamary, Delphine Litchman Leclerc, Séverine Hispa, Mélanie Lagerle.

Par procuration Delphine Gombert représentée par Mélanie Lagerle

Etait absente : Mme Dominique Bidot

1-vote du Compte administratif 2020

Report du résultat

Excédant 955,64€ en investissement

Excédant 20977,37€ en fonctionnement

Résultat définitif total 21933,01€

Vote à l'unanimité pour

2-affectation de résultat à l'excédent reporté de 21933,01, sur le budget 2021

Vote à l'unanimité pour

3-vote du compte de gestion 2020

Vote à l'unanimité pour

4- vote du budget 2021

Dans dépense d'investissement

Point 1 => 8000€ achat matériel informatique, ordinateur pour enfant (10) et maître (2) avec vidéo projecteur en lien avec la demande de subvention ENIR 3

Point 2 => 2450 +100 sur 2 ans

Plan de relance AAPSNEE, en projet achat matériel informatique : écran numérique interactif (ENI)

Point 3 => 1500€ achat de 8 tables et chaises pour CP 1500€

Dans dépense de fonctionnement

Cantine même somme que 2020 : 20000€

Voyage : 3000€

Moins de dépense sur le personnel en 2021

Total prévu en dépenses d'investissement 14505,64€

Total prévu en recette d'investissement 14505,64€

Total prévu en dépenses de fonctionnement 125379,37€

Total prévu en recettes de fonctionnement 125379,37€

Approbation du budget 2021 adopté à l'unanimité

Délibération pour la répartition par communes :

Bedeille : 8751,01€

Cérizols : 12759,94€

Fabas : 45954,5€

Tourtouse : 21448,55€

Soit un total de 88914 €

Vote à l'unanimité pour

points divers :

- Dans la convention de mise à disposition des locaux pour envol, l'association doit s'acquitter du ménage de la salle à côté maternelle, et de la salle culturelle. Nous avons le projet d'augmenter de deux heures le contrat de Mme Mohamed soit de 26 à 28 heures. Celle-ci s'occupera du ménage de la salle culturelle. Nous refacturerons les 2 heures à l'association envol.
- Après accord avec ENVOL Mme Mohamed effectuera le ménage de toutes les salles d'envol, un avenant à son contrat de travail lui rajoute 4h par semaine. Ces heures seront facturées à ENVOL
- rencontre avec les parents d'élèves qui soumettent l'idée de changement du prestataire cantine.

1ère piste la maison de retraite

2ème piste le poulpe du lac

- en cas de grève de l'enseignant, un accord avec Envol devrait être conclu pour effectuer la garderie des enfants quand les parents le souhaitent les jours de grève.

aide de l'état possible : 110€ par jour et par groupe de 15 enfants

- En juin un samedi matin, date à définir, avec tous les parents d'élèves pour le départ de Marie Claude